

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation
Code du produit : Prevensa Mivisol, Mivisol
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Domages oculaires graves : Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1A
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 1 (Cerveau)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H360D Peut nuire au fœtus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Cerveau) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	N° CAS/ID unique	Concentration (% w/w)	Secret commercial
Acide citrique	Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique	77-92-9*	>= 1 - <= 5	TSC
Sulfate de zinc monohydrate	Acide sulfurique, sel de zinc, monohydraté	7446-19-7*	>= 1 - <= 5	TSC
Sulfate de manganèse	Donnée non disponible	10034-96-5*	>= 1 - <= 5	TSC
Nicotinamide	3-pyridinecarboxamide	98-92-0*	>= 1 - <= 5	TSC
Palmitate de vitamine	Rétinol, hex-	79-81-2*	>= 0.5 - <= 1.5	TSC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

A	adécanoate			
Acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécy)-2H-benzopyran-6-yle	2H-1-benzopyran-6-ol, 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécy)-, 6-acétate	7695-91-2*	$\geq 0.1 - \leq 1$	TSC
Colecalciférol	Cyclohexanol, 3-[(2E)-2-[(1R,3aS,7aR)-1-[(1R)-1,5-diméthylhex-yl]octahydro-7a-méthyl-4H-indén-4-ylidène]éthylidène]-4-méthylène-, (1S, 3	67-97-0*	$\geq 0.1 - \leq 1$	TSC
Chlorhydrate de pyridoxine	3,4-pyridinediméthanol, 5-hydroxy-6-méthyl-, chlorhydrate de	58-56-0*	$\geq 0.1 - \leq 1$	TSC

* Indique que l'identificateur est un numéro CAS.

TSC- la concentration réelle ou la plage de concentration est retenue à titre de secret commercial

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus : Provoque de graves lésions des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	04/13/2026	11513658-00005	Date de la première parution: 02/25/2025

importants, aigus et différés	Peut nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.
Protection pour les secouristes	: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	: Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	: Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Oxydes métalliques Composés chlorés oxydes de soufre
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protec-	: Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	04/13/2026	11513658-00005	Date de la première parution: 02/25/2025

tion de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).
Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion.
Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les poussières.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Produits explosifs
Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Sulfate de manganèse	10034-96-5	TWA	0.2 mg/m ³ (Manganèse)	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	0.02 mg/m ³ (Manganèse)	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	0.2 mg/m ³ (Manganèse)	CA QC OEL
		VEMP (particules de la fraction respirable de l'aérosol)	0.05 mg/m ³ (Manganèse)	CA QC OEL
		TWA (Inhalable)	0.1 mg/m ³ (Manganèse)	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	0.1 mg/m ³ (Manganèse)	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	0.02 mg/m ³ (Manganèse)	ACGIH
Palmitate de vitamine A	79-81-2	TWA	>= 1 < 10 ug/m ³ (OEB 4)	Interne
Acetate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyran-6-yle	7695-91-2	TWA	5000 ug/m ³ (OEB 1)	Interne
Colecalciférol	67-97-0	TWA	5 µg/m ³ (OEB 4)	Interne
		limite d'essuyage	50 µg/100 cm ²	Interne
Chlorhydrate de pyridoxine	58-56-0	TWA	OEB 3 (>= 10 < 100 µg/m ³)	Interne

Mesures d'ordre technique : Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).

Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection respiratoire | : | Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. |
| Filtre de type | : | Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques |
| Protection des mains | | |
| Matériau | : | Gants résistants aux produits chimiques |
| Remarques | : | Penser à doubler les gants. |
| Protection des yeux | : | Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols. |
| Protection de la peau et du corps | : | Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés. |
| Mesures d'hygiène | : | Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	04/13/2026	11513658-00005	Date de la première parution: 02/25/2025

Couleur	:	jaune, orange
Odeur	:	caractéristique
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Sans objet
Taux d'évaporation	:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
Inflammabilité (liquides)	:	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Sans objet
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	04/13/2026	11513658-00005	Date de la première parution: 02/25/2025

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter la formation de poussière.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Acide citrique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 5,400 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Sulfate de zinc monohydrate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 1,000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 - 5,000 mg/kg
Remarques: Aucune directive d'essai n'a été suivie

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.98 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Nicotinamide:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,500 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3.8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Palmitate de vitamine A:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

||

Acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyran-6-yle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 3,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Colecalciférol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 35 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 0.05 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Jugement d'expert
Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: 50 mg/kg
Méthode: Jugement d'expert

Chlorhydrate de pyridoxine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide citrique:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Sulfate de zinc monohydrate:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

Nicotinamide:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Palmitate de vitamine A:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
|| Résultat : Irritation légère de la peau

Acetate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetramethyl-2-(4,8,12-trimethyltridecyl)-2H-benzopyran-6-yle:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Chlorhydrate de pyridoxine:

|| Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
|| Méthode : Directives du test 439 de l'OECD
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Acide citrique:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sulfate de zinc monohydrate:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Des effets irréversibles aux yeux
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Des effets irréversibles aux yeux
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

Nicotinamide:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Palmitate de vitamine A:

|| Espèce : Lapin

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

|| Résultat : Pas d'irritation des yeux
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Acetate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyran-6-yle:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Colecalciférol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux

Chlorhydrate de pyridoxine:

|| Espèce : Cornée bovine
|| Méthode : Directives du test 437 de l'OECD
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

|| Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Sulfate de zinc monohydrate:

|| Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Souris
|| Résultat : négatif
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

|| Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Souris
|| Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
|| Résultat : négatif
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à une directive similaire ou identique
Selon les données provenant de matières similaires

Nicotinamide:

|| Type d'essai : Essai de maximisation
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

|| Espèce : Cobaye
|| Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
|| Résultat : négatif

Palmitate de vitamine A:

|| Type d'essai : Essai de maximisation
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cobaye
|| Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
|| Résultat : négatif

Acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyran-6-yle:

|| Type d'essai : Test de Draize
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Les êtres humains
|| Résultat : négatif

Colecalciférol:

|| Type d'essai : Test d'optimisation de Maurer
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cobaye
|| Résultat : négatif

Chlorhydrate de pyridoxine:

|| Type d'essai : Essai de maximisation
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cobaye
|| Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
|| Résultat : négatif
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide citrique:

|| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro
Résultat: positif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

|| Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagenécité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Rat

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Sulfate de zinc monohydrate:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à une directive similaire ou identique

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Nicotinamide:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Palmitate de vitamine A:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécy)-2H-benzopyran-6-yle:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Colecalciférol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: équivoque

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test Comet in vivo en milieu alcalin chez les mammifères
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: positif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Chlorhydrate de pyridoxine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 490 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro
Méthode: Directives du test 487 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Sulfate de zinc monohydrate:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 1 années
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 103 semaines
Résultat : négatif

Acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyran-6-yle:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

|| Durée d'exposition : 104 semaines
|| Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Composants:

Acide citrique:

|| Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Sulfate de zinc monohydrate:

|| Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

|| Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

|| Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Nicotinamide:

|| Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

Palmitate de vitamine A:

|| Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Development foetal Espèce: Singe
Voie d'application: Ingestion
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction : Évidence positive d'effets néfastes sur le développement
- Évaluation découlant d'études épidémiologiques sur des êtres humains.

Acetate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetramethyl-2-(4,8,12-trimethyltridecyl)-2H-benzopyran-6-yle:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Chlorhydrate de pyridoxine:

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide citrique:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Cerveau) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Sulfate de manganèse:

Voies d'exposition : inhalation (poussière/brume/émanations)
Organes cibles : Cerveau
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Palmitate de vitamine A:

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Foie
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Remarques : d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Selon les données provenant de matières similaires

Colecalciférol:

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Reins, Sang, Os
Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur la santé chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Acide citrique:

Espèce : Rat
NOAEL : 4,000 mg/kg
LOAEL : 8,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 10 jours

Sulfate de zinc monohydrate:

Espèce : Rat
NOAEL : 234 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 13 Sem.
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 200 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 103 Sem.

Nicotinamide:

Espèce : Rat
NOAEL : 215 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 jours
Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Palmitate de vitamine A:

Espèce : Rat
LOAEL : > 1 - 10 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 3 mois
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Acetate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetramethyl-2-(4,8,12-trimethyltridecyl)-2H-benzopyran-6-yle:

Espèce : Rat
NOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Colecalciférol:

Espèce : Rat
NOAEL : 0.06 mg/kg
LOAEL : 0.3 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Sulfate de manganèse:

Inhalation : Organes cibles: Cerveau
Symptômes: Tremblements, Incoordination
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Palmitate de vitamine A:

Ingestion : Symptômes: insuffisance hépatique
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Symptômes: Embryotoxicité.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Acide citrique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,535 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Sulfate de zinc monohydrate:

- Toxicité pour les poissons : CE50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.384 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.192 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue d'eau douce)): 0.373 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 34.5 µg/l
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Jordanella floridae (poisson-étoile)): 205.2 µg/l
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 415.7 µg/l
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Sulfate de manganèse:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Aucune directive d'essai n'a été suivie
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Hyalella azteca (Amphipode)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Aucune directive d'essai n'a été suivie
Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 13 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
- ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 61 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
- Toxicité pour les poissons : NOEC (Salvelinus fontinalis (Saumon de fontaine)): > 1 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

(Toxicité chronique) Durée d'exposition: 65 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à une directive similaire ou identique

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (boue activée): 560 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Nicotinamide:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 560 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Pseudomonas putida): 4,235 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Palmitate de vitamine A:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: DIN 38412
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 152.94 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyran-6-yle:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >= 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 100 mg/l Durée d'exposition: 28 jr
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50: > 927 mg/l Durée d'exposition: 30 min Méthode: ISO 8192

Colecalciférol:

Toxicité pour les poissons	:	LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	EL50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Chlorhydrate de pyridoxine:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Toxicité pour les al-	:	ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 72 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Algues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

EC10 (Desmodemus subspicatus (Algues vertes)): 3.3 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (boue activée): $\geq 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 30 min
Substance d'essai: Produit neutralisé
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Persistence et dégradabilité

Composants:

Acide citrique:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 97 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

Nicotinamide:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301E de l'OECD

Palmitate de vitamine A:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 40 - 50 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Acetate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tetraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyran-6-yle:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 21.7 - 31 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

Colecalciférol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: ≤ 7 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04/13/2026 Numéro de la FDS: 11513658-00005 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 02/25/2025

Chlorhydrate de pyridoxine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 94 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301E de l'OECD
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Acide citrique:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.72

Nicotinamide:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.38

Palmitate de vitamine A:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 6.2

Colecalciférol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 6.2
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD

Chlorhydrate de pyridoxine:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.7
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	04/13/2026	11513658-00005	Date de la première parution: 02/25/2025

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc sulphate monohydrate, Menadione sodium bisulfite)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Dangereux pour l'environnement	:	oui

IATA-DGR

UN/ID No.	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Zinc sulphate monohydrate, Menadione sodium bisulfite)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	956
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	956
Dangereux pour l'environnement	:	oui

Code IMDG

No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc sulphate monohydrate, Menadione sodium bisulfite)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Sulfate de zinc monohydrate, Bisulfite sodique de menadione)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	04/13/2026	11513658-00005	Date de la première parution: 02/25/2025

Code ERG : 171
Polluant marin : oui(Sulfate de zinc monohydrate, Bisulfite sodique de menadione)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

CA. DSL : non établi(e)

CN IECSC : non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin (with Dextrose Monohydrate) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	04/13/2026	11513658-00005	Date de la première parution: 02/25/2025

produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 04/13/2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F